

Trois nouveaux élus mis en cause

Dosage politique pour de nouvelles inculpations

Qui va piano, va sano. M. Pierre Culié, le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a poursuivi hier l'inculpation des hommes politiques mis en cause dans l'affaire des "fausses factures du Sud-est".

Ainsi Jean-Victor Cordonnier, ex-premier adjoint au maire de Marseille (PS), Jean-Pierre Roux, le maire RPR d'Avignon qui a perdu son fauteuil dimanche, et Jean-Louis Geiger, conseiller régional UDF en Provence-Alpes-Côte d'Azur, se sont vus tous les trois notifiés leur inculpation de "corruption et recel d'abus de biens sociaux". Comme Pierre Culié l'avait fait, mercredi, avec Jean-Pierre de Peretti (UDF), Jules Susini (RPR) et José Mattéi (PS). Chaque jour, le dosage politique est soigneusement respecté.

Le magistrat n'a pour le moment inculpé que les "vaincus des Municipales". Ou ceux qui ne se représentaient pas comme Jean-Victor Cordonnier à Marseille. Les responsables de la SORMAE -dont dix sont toujours incarcérés- qui ont manifestement versé des pots-de-

vin à tous ces hommes politiques avaient également mis en cause deux autres personnalités, elles réélues: Charles Scaglia (UDF) à la Seyne-sur-Mer et Roland Nungesser (RPR) à Nogent-sur-Marne.

Histoire d'une villa

Paul Peltier, directeur général de la SORMAE, en prison depuis maintenant près de deux mois, accuse Jean-Victor Cordonnier et tous les autres inculpés d'avoir bénéficié du système d'"arrosage" mis en place par sa société afin d'obtenir des marchés publics. Sur les recommandations de la maison-mère, la SAE.

Il ajoutait que le premier-adjoint au maire de Marseille a bénéficié de 450.000 francs de travaux dans sa villa de la Corniche. Une perquisition a eu lieu, il y a une quinzaine de jours, au domicile de Jean-Victor Cordonnier, à la demande du magistrat parisien. L'ex-premier adjoint, comme tous les autres hommes politiques visés par les accusations des responsables de la SORMAE, parle d'affabulations. Son avocat, M^e Albert Haddad dé-



De gauche à droite, les trois politiques inculpés hier : Jean-Pierre Roux, Jean-Victor Cordonnier et Jean-Louis Geiger (Archives).

clarait hier: "Nous préférons mieux répondre à des faits qui nous sont officiellement reprochés alors que jusqu'à présent nous devons faire face à des oui-dire sans fondement".

Jean-Pierre Roux, l'ancien maire d'Avignon, avait lui aussi été montré du doigt par l'un des responsables marseillais de la SORMAE.

Robert Mistre, directeur régional, dit avoir versé 150.000 francs au premier magistrat d'Avignon dans le but de décrocher un marché. "Faux", répond à l'unisson Jean-Pierre Roux.

Confrontations

En fait, le magistrat chargé du dossier devrait, très vite, organiser des confrontations entre les hom-

politique. Le Monsieur Hautot, directeur des Technologies du Conseil Régional, connaît Paul Peltier mais, affirme-t-il, il n'a jamais été question, entre eux deux, de 100.000 francs destinés à financer une campagne électorale, ainsi que Paul Peltier le prétend.

Jean-Claude Gaudin, président du Conseil Régional, conserve toute sa confiance à Jean-Louis

2476

de nouvelles inculpations

Qui va piano, va sano. M. Pierre Culié, le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a poursuivi hier l'inculpation des hommes politiques mis en cause dans l'affaire des "fausses factures du Sud-est".

Ainsi Jean-Victor Cordonnier, ex-premier adjoint au maire de Marseille (PS), Jean-Pierre Roux, le maire RPR d'Avignon qui a perdu son fauteuil dimanche, et Jean-Louis Geiger, conseiller régional UDF en Provence-Alpes-Côte d'Azur, se sont vus tous les trois notifiés leur inculpation de "corruption et recel d'abus de biens sociaux". Comme Pierre Culié l'avait fait, mercredi, avec Jean-Pierre de Peretti (UDF), Jules Susini (RPR) et José Mattéi (PS). Chaque jour, le dosage politique est soigneusement respecté.

Le magistrat n'a pour le moment inculpé que les "vaincus des Municipales". Ou ceux qui ne se représentaient pas comme Jean-Victor Cordonnier à Marseille. Les responsables de la SORMAE -dont deux sont toujours incarcérés- qui affirment avoir versé des pots-de-

vin à tous ces hommes politiques avaient également mis en cause deux autres personnalités, elles réélues: Charles Scaglia (UDF) à la Seyne-sur-Mer et Roland Nungesser (RPR) à Nogent-sur-Marne.

Histoire d'une villa

Paul Peltier, directeur général de la SORMAE, en prison depuis maintenant près de deux mois, accuse Jean-Victor Cordonnier et tous les autres inculpés d'avoir bénéficié du système d'"arrosage" mis en place par sa société afin d'obtenir des marchés publics. Sur les recommandations de la maison-mère, la SAE.

Il ajoutait que le premier-adjoint au maire de Marseille a bénéficié de 450.000 francs de travaux dans sa villa de la Corniche. Une perquisition a eu lieu, il y a une quinzaine de jours, au domicile de Jean-Victor Cordonnier, à la demande du magistrat parisien. L'ex- premier adjoint, comme tous les autres hommes politiques visés par les accusations des responsables de la SORMAE, parle d'affabulations. Son avocat, M^e Albert Haddad dé-



De gauche à droite, les trois politiques inculpés hier : Jean-Pierre Roux, Jean-Victor Cordonnier et Jean-Louis Geiger (Archives).

clarait hier: "Nous préférons mieux répondre à des faits qui nous sont officiellement reprochés alors que jusqu'à présent nous devions faire face à des oui-dire sans fondement".

Jean-Pierre Roux, l'ancien maire d'Avignon, avait lui aussi été montré du doigt par l'un des responsables marseillais de la SORMAE.

Robert Mistre, directeur régional, dit avoir versé 150.000 francs au premier magistrat d'Avignon dans le but de décrocher un marché. "Faux", répond à l'unisson Jean-Pierre Roux.

Confrontations

En fait, le magistrat chargé du dossier devrait, très vite, organiser des confrontations entre les hommes politiques mis en cause et leurs accusateurs. Le dépouillement des comptes de la SORMAE, la recherche des fausses factures ayant permis de dégager les liquidités pour les gratifications prendront du temps. Beaucoup de temps. Pierre Culié semble donc attendre de ces confrontations les éclaircissements nécessaires.

Troisième personnalité à avoir rejoint la liste déjà longue des inculpés, Jean-Louis Geiger, conseiller régional UDF, affirmait récemment n'avoir jamais parlé avec M. Peltier du financement de son parti

politique. Le Monsieur Hautes Technologies du Conseil Régional connaît Paul Peltier mais, affirme-t-il, il n'a jamais été question, entre eux deux, de 100.000 francs destinés à financer une campagne électorale, ainsi que Paul Peltier l'a prétendu.

Jean-Claude Gaudin, président du Conseil Régional, conserve toute sa confiance à Jean-Louis Geiger: "Je connais cet élu comme un honnête homme. J'apprécie son travail et sa rectitude. Je ne peux pas croire qu'il soit impliqué dans cette affaire".

En inculpant hier encore Pierre Michaux, de nationalité brésilienne, et Patrice Prud'homme, deux responsables d'une société niçoise, la Côte d'Azur Aménagement Réalisation Développement, M. Culié a porté à dix-sept le nombre d'inculpés dans cette affaire qui éclabousse tous les partis politiques.